

HyMoCARES Project

WPT4 IMPLEMENTING THE HyMoCARES APPROACH INTO ACTUAL PLANNING, MANAGEMENT, OPERATIONAL PROCESS

O.T4.1 HyMoCARES sectoral guidelines and checklists

France

Project: HyMoCARES

Work package: WPT4 Implementing the HyMoCARES approach into actual planning, management, operational processes

Project output: O.T4.1 HyMoCARES sectoral guidelines and checklists – Report n°2 for FRANCE – French language – “Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux – SAGE”

Status: Final version

Date: 09/04/2019

Authors : Romain GAUCHER, Isabelle CHOUQUET (PP4 - CD05)

Revision: Nicola MARANGONI (PP1 - APC_PAB)

Approval: Romain GAUCHER, Isabelle CHOUQUET (PP4 - CD05)

CONTENTS

1	LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX : CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
2	ELABORATION DU SAGE	4
2.1	GOUVERNANCE	4
2.2	ETAPES DE L'ÉLABORATION	4
3	INTÉGRATION DES OUTILS HYMOCARES	5
3.1	APPLICATION DES OUTILS HYMOCARES DANS LES ETAPES DU SDAGE	5
3.2	ACTEURS CONCERNES	7
4	CONCLUSIONS	7

1 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : Contexte et objectifs

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux.

Il est un instrument essentiel de la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau (DCE). A ce titre, 68 SAGE ont été identifiés comme nécessaires par les SDAGE approuvés en 2009 (période 2010-2015) et 62 SAGE ont été identifiés comme nécessaires par les SDAGE approuvés en 2015 (période 2016-2021) pour respecter les orientations fondamentales et les objectifs fixés par la DCE.

Le SAGE définit, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs :

- ✓ il précise les objectifs de qualité et quantité du SDAGE, en tenant compte des spécificités du territoire,
- ✓ il énonce des priorités d'actions,
- ✓ il édicte des règles particulières d'usage.

Le SAGE est inclu dans la liste des procédures recensées dans le cadre d'HyMoCARES pour les partenaires français (AT 4.1). Il apparait comme un outil opportun pour la mise en application des outils issu de l'approche HyMoCARES.

2 Elaboration du SAGE

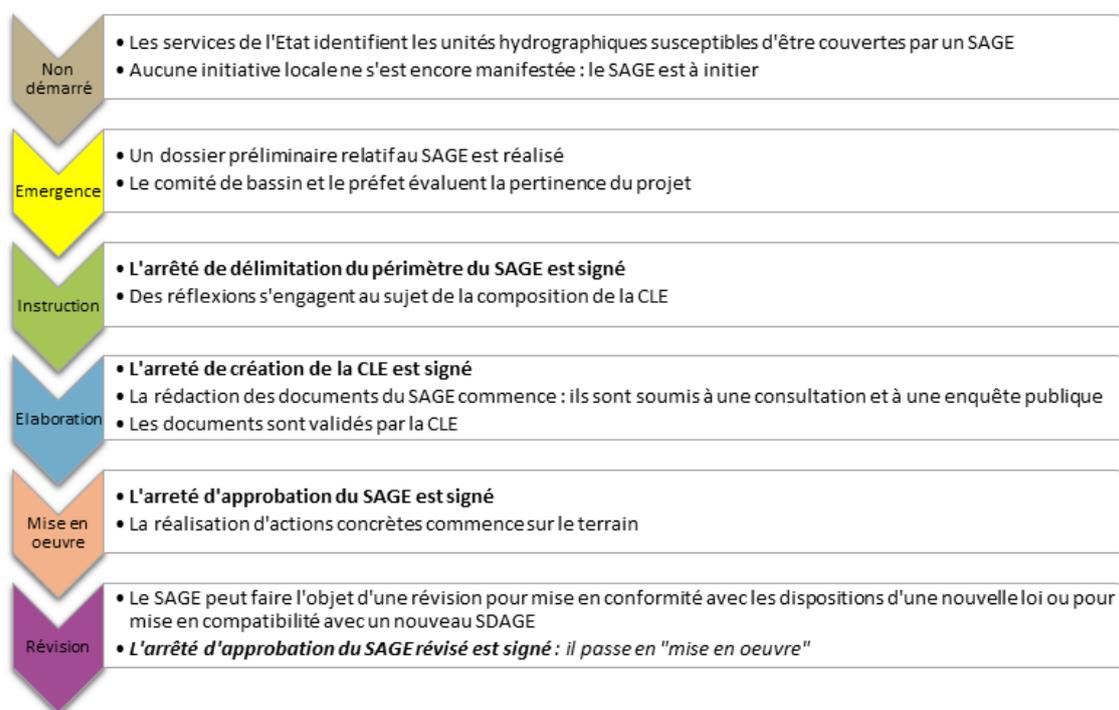
2.1 Gouvernance

Le SAGE est élaboré collectivement par les acteurs de l'eau du territoire regroupés au sein d'une assemblée délibérante, la commission locale de l'eau (CLE). Véritable noyau décisionnel, la CLE, présidée par un élu local, se compose de trois collègues : les collectivités territoriales, les usagers (agriculteurs, industriels, propriétaires fonciers, associations, ...), l'Etat et ses établissements publics. Pour atteindre les objectifs et respecter les préconisations du SAGE, la CLE s'appuie sur :

- ✓ une structure porteuse (collectivité ou groupement de collectivités territoriales, institution interdépartementale, syndicat intercommunal, syndicat mixte, etc.) pour assurer le secrétariat et l'animation de la CLE, être maître d'ouvrage des études et éventuellement des travaux,
- ✓ les services de l'Etat (DREAL, DDT/M) pour encadrer et accompagner l'élaboration et la mise en oeuvre du SAGE, comme organiser les consultations, élaborer les textes réglementaires, veiller à la cohérence avec les objectifs prioritaires de la politique de l'eau et évolutions juridiques, etc.,
- ✓ les Agences de l'eau et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques pour un appui technique, méthodologique et financier.

2.2 Etapes de l'élaboration

L'élaboration d'un SAGE suis un certain nombre d'étapes qui peuvent être les suivantes :



© Office International de l'Eau

Les différentes étapes d'un SAGE

Fig 1. Étapes d'élaboration d'un SAGE (Source : Gest'eau – OIE)

3 Intégration des outils HyMoCARES

3.1 Application des outils HyMoCARES dans les étapes du SDAGE

Les étapes du SAGE regroupent différentes approches de la gestion des milieux aquatiques et il est alors possible de faire le lien entre grandes orientations fondamentales et actions opérationnelles. L'approche HyMoCARES peut-être alors intégrée comme le définit le tableau ci-dessous :

Phase d'élaboration	Messages clés	Outils d'application
Etat initial et diagnostic/Evaluation du potentiel hydroélectrique du territoire	- Intégrer le plus en amont possible l'approche « Services écosystémiques » comme outil d'accompagnement du processus de	- cadre d'évaluation des services écosystémiques (livrables DT1.1.1, DT1.1.2 et DT1.1.3) ;

This project is co-financed by the European Regional Development Fund through the Interreg Alpine Space programme

www.alpine-space.eu/hymocares

	<p>décisionnel à ce stade-là pour une meilleure appréhension de la complexité des processus et des relations entre écosystèmes et usages</p> <p>Approche par les « services écosystémiques » peut permettre une véritable identification des parties prenantes (souvent non ou sous représentés) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les principaux paramètres géomorphologiques : mise en place d'un suivi régulier sur des paramètres pertinents pour chaque action recensée dans la phase de diagnostic. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la liste des outils d'évaluation géomorphologique et écologique, définie dans le programme HyMoCARES (livrable OT 2.1 et OT 2.2).
Choix de la stratégie retenue par la CLE (évaluation des impacts écologique et socio-économiques) spécifique évaluation ES	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie décidée permet de valoriser et maintenir certains services écosystémiques au regard des objectifs fixés dans la phase de diagnostic. 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs des services écosystémiques en application des livrables DT 1.1.1 et DT 1.1.3 ; - Ateliers participatifs ; - cartographie des services écosystémiques.
Bilan mi-parcours et de fin de parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Insérer des indicateurs "ES "dans les grilles multicritères pour une meilleure évaluation des dimensions sociales, culturelles, récréatives et fonction support des milieux ; - Evaluation morphologique des actions effectuées au regard des objectifs fixés durant la phase de diagnostic. 	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des indicateurs sur la base du cadre d'application des services écosystémiques (livrables DT 1.1.1) pour faire la comparaison entre les objectifs fixés ; - Utilisation de la liste des outils d'évaluation géomorphologique et écologique définie dans le programme HyMoCARES (livrable OT 2.1 et OT 2.2).

Tableau 1. Intégration des outils HyMoCARES dans les étapes d'élaboration d'un SAGE

3.2 Acteurs concernés

Les acteurs concernés sont les suivants :

- ✓ Services de l'Etat : DDT, DREAL, DIR (gestionnaires routiers) ;
- ✓ Les collectivités territoriales : Communautés de Communes (GEMAPI), Départements (Gestionnaires routiers) ;
- ✓ Les structures de gestion des rivières : syndicats, EPAGE, EPTB ;
- ✓ Les agences de l'eau ;
- ✓ Les fédérations de pêche ;
- ✓ Les fédérations de kayak ;
- ✓ Les ASA.

4 Conclusions

Le SAGE est une déclinaison du SDAGE à une échelle plus réduite. Il est le levier opérationnel de mise en œuvre des orientations fondamentales du SDAGE et permet de faire le lien direct entre les utilisations des milieux aquatiques et les actions appropriées à l'échelle territoriale prenant en compte les spécificités du bassin versant. Ainsi, à l'échelle géographique d'une rivière, il est possible de mettre en application les outils issus de l'approche HyMoCARES, que ce soit depuis la vision générique des services écosystémiques sur le territoire jusqu'à l'application d'outils opérationnels d'évaluation morphologiques et écologiques.